



Communiqué de presse

Montigny-lès-Metz, le 16 mars 2020

Pandémie Covid-19 : Mesures prises par la Ville de Montigny-lès-Metz

Dans le cadre de l'épidémie du COVID-19 qui frappe durement notre pays, et conformément aux instructions du gouvernement qui préconise la distanciation sociale comme meilleur moyen de lutter contre la propagation de cette maladie, la ville de Montigny-lès-Metz a mis en place un plan de continuité de ses activités.

↳ Services municipaux

Dès ce jour, les services de la Ville de Montigny-lès-Metz seront accessibles **physiquement uniquement sur rendez-vous** du lundi au vendredi de 14h à 16h (pour les formalités d'urgence). Une permanence téléphonique sera assurée au 03 87 55 74 74 de 10h à 12h et de 14h à 16h du lundi au vendredi.

Cette permanence vous aiguillera vers les services pour vos démarches urgentes, qu'il s'agisse de l'état civil, des titres d'identité, de l'urbanisme ou des démarches à caractère social. Les services municipaux pourront vous recevoir chaque jour physiquement pour l'accomplissement de ces formalités, entre 14h00 et 16h00, uniquement sur rendez-vous.

La continuité de service pour la propreté et la Police Municipale sera assurée.

↳ Fermeture des lieux municipaux

- Stade Jean Kintzig, stade du Canal,
- Gymnases Bernanos et Saint-Exupéry,
- Piscine et ses annexes,
- Ecoles maternelles et élémentaires et leurs annexes,
- Relais Parents Assistants Maternels,
- Crèches
- Bibliothèque,
- Espace Europa,
- Château de Courcelles,
- Atelier de Jean-Marie,
- Les parcs et jardins.

Tous les événements et animations publics sont annulés et reportés.

↳ Garde d'enfants pour les soignants

Le Multi-accueil « Les Lutins » assure l'accueil des enfants de 0 à 3 ans habituellement accueillis, pour les personnels des établissements de santé, médico-sociaux, professionnels de santé de ville et toute personne intervenante dans la gestion de la pandémie.

L'accueil est également organisé par le Ministère de l'Education nationale dans les écoles primaires par les enseignants.

Ces décisions seront appliquées jusqu'à nouvel ordre en fonction des directives gouvernementales.

↳ **Contact presse** | Emilien CUNAT | 07.60.16.86.90 | emilien.cunat@montigny-les-metz.fr